

<https://47.snuipp.fr/Conseil-de-formation-du-23-juin-2020-Des-etoiles-plein-les-yeux>



Conseil de formation du 23 juin 2020 : Des étoiles plein les yeux

- Paritarisme - Formation initiale et continue -

Date de mise en ligne : mercredi 24 juin 2020

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Ce mardi 23 juin avait lieu le conseil de formation où l'administration a pu nous présenter son plan de formation construit autour des « constellations ».

De quoi vous en mettre plein les yeux.

Sommaire

- [Formation initiale.](#)
 - [CRPE 2020 et résultats.](#)
 - [Suivi des étudiants et fonctionnaires](#)
- [Formation continue.](#)
- [Formation « continuée »](#)
 - [Les animations pédagogiques](#)
 - [Les mardis REP](#)
- [Des questionnements persistants.](#)

Formation initiale.

CRPE 2020 et résultats.

Le concours de cette année aura lieu le vendredi 26 et le samedi 27 juin. Exceptionnellement (ou préparant le terrain pour le futur concours), les épreuves ne seront qu'écrites. Cette situation inquiète beaucoup l'administration. Les épreuves orales permettaient de faire le tri. Ici, elle appréhende de voir apparaître des stagiaires en grande difficulté. Les résultats n'arriveront pas avant la 3e semaine de juillet (à partir du 15 pour l'administration). Les lauréats, FSTG (fonctionnaires stagiaires), seront affectés sur les écoles selon une application. Il est impossible pour l'administration de réunir toutes les personnes nécessaires pour une date fin juillet. L'IA-DASEN rappelle : « Tout le monde a besoin de vacances ».

Nous faisons remonter notre inquiétude sur les conditions d'accueil des stagiaires. Une inquiétude partagée par l'administration. Il ne sera pas demandé aux directrices et directeurs d'être en veille durant l'été. Plusieurs dispositions sont proposées et le contenu du mail destiné aux stagiaires est réfléchi durant les débats. Les directrices et directeurs seront consultés en amont par leur IEN afin d'obtenir les informations nécessaires pour que les stagiaires puissent préparer du mieux possible la rentrée prochaine. Une communication de ses informations seraient envisagées par padlet ou tribu.

Concernant les stagiaires de cette année qui n'ont pas eu d'avis favorable. Les commissions d'harmonisation se tiendront du 29 juin au 2 juillet. Une fois les décisions de la commission connues, les fonctionnaires stagiaires renouvelés seront contactés afin de pouvoir se positionner sur les postes berceaux.

Suivi des étudiants et fonctionnaires stagiaires.

M1 et M2 étudiants ont les mêmes volumes horaires de stages que les années précédentes. Ils seront en pratiques accompagnés chez des MAT (maîtres d'accueil temporaire) répartis sur tout le territoire Lot-et-garonnais afin qu'ils puissent appréhender la diversité des écoles. Ainsi, il y aura moins de MAT sur Agen 1 et Agen 3.

Les PEMF sont cantonnés au suivi des M1 et M2. Il n'y a plus de co-intervention comme il a pu exister où un PINSPE (professeur de l'INSPE) pouvait construire avec un PEMF et le faire intervenir dans la formation initiale sur le thème de la lecture par exemple.

Les PINSPE ont fait remonter leur volonté de s'imprégner des besoins du terrain. Pour cela, une possibilité abordée serait qu'ils puissent assister au groupe de travail des CPC, pardon des « constellations de formateurs ».

Leur volume horaire est de 9h par stage de deux semaines. Elles se divisent ainsi :

- 3h avant le stage
- 3h pendant le stage
- 3h après le stage

Pour les fonctionnaires stagiaires. Les conditions de l'alternance deux semaines, deux semaines n'évoluent pas. Les stagiaires se retrouveront en classe en binôme les vendredis après-midi.

Le nombre de visites diminue. Auparavant, ils étaient visités 8 fois, ils ne le seront plus que 5 fois (moyenne nationale). Les CPC connaissant un retour aux sources de leur fonction (voir partie formation continue), ils n'assureront pas autant de visites. Au contraire, les PEMFs occuperont une place centrale dans l'accompagnement des stagiaires.

Les visites s'organiseront ainsi :

- Période 1 : visite contact PEMF
- Période 1 : visite contact PINSPE
- Période 2 : visite conjointe PEMF-CPC
- Période 3 : visite conjointe PEMF-PINSPE
- Période 4 : visite PEMF (évaluation)

L'IEA peut déclencher une visite supplémentaire pour assurer un suivi complémentaire.

Formation continue.

Il ne reste que 4 stages à candidatures individuelles :

- Préparation Liste d'Aptitude Directeur d'école : 1 groupe de 10 stagiaires. 2 sessions les 18 et 25/11/2020.
- Secourisme : 2 groupes de 10 stagiaires. 1 session par groupe : 03/05/2021 et 03/06/2021.
- Troubles de la voix : 1 groupe de 12 stagiaires. 1 session le 07/06/2021.
- Troubles musculosquelettiques : 1 groupe de 12 stagiaires. 1 session le 11/06/2021.

Les inscriptions se feront par la plateforme SOFIA via le module « Interview ».

Les stages de formation de continue où les enseignants choisissent de participer ne sont pas l'avenir. L'avenir est rempli d'étoiles.

La formation initiale des directeurs est de nouveau placée sur les premières semaines du mois de septembre. Une session de rattrapage est prévue pour les semaines qui ont été annulées cette année. L'IEA avec l'approbation de l'IA-DASEN a renouvelé son souhait d'associer les organisations syndicales et les différents partenaires à la refonte

de la formation des directeurs.

Formation « continuée »

Ne parlons plus de formation continue mais de formation continuée. Ne dites plus « Deuxième journée de prérentrée » dites « Journée de Formation Animation (JFA) ». Apprenez enfin qu'on ne dit plus « formation pour un groupe de 6 à 8 enseignants concernés par une même problématique » mais « constellation ».

L'administration travaille sur ce projet depuis janvier 2020 afin de le rendre opérationnel. Les opérations de cartes scolaires (bye bye décharges anglais) sont à mettre en lien avec la mise en place de ce plan de formation.

L'objectif est de partir des problématiques rencontrées par la profession, de ses besoins, puis de les croiser avec les résultats des évaluations nationales (dont les résultats sont disponibles pour chaque école de chaque circonscription). Ainsi, l'apport théorique sera plus en lien avec la pratique : « la didactique sera au service des enseignants ».

Les constellations sont désignées et construites par les IEN.

Pour les mettre en place, les CPC vont retourner sur le terrain pour assurer leur fonction principale (devenue souvent annexe avec toutes les missions administratives qu'ils devaient assurer) : la pédagogie. Ainsi, des chamboulements dans les services sont à attendre afin de permettre cette nécessaire évolution.

Les problématiques devront tourner autour des disciplines mathématiques et français.

Les personnels désignés dans ces constellations seront en formation 30h décomposées ainsi : 18h d'animations pédagogiques et 12h de formation sur temps de classe avec remplacement.

Les animations pédagogiques

Sans surprise, nous sommes repartis pour un tour de 9h français et 9h mathématiques. Cependant, nous avons appris qu'il est possible qu'un pont soit fait entre les disciplines. Ainsi, sur la circonscription de Nérac, nous savons qu'il y aura un module d'animation pédagogique autour de l'EPS et des mathématiques et un autre autour de la maîtrise de la langue et des arts plastiques.

Les mardis REP

Ils ne sont pas renouvelés. Cependant, les IEN peuvent constituer une constellation spécifique sur les problématiques en REP.

Des questionnements persistants.

- Où sont les formations numériques ? N'est-ce pas un besoin de la profession que la crise sanitaire a rendu visible ?
Pas de soucis : « printemps du numérique » proposée durant la JFA (ancienne deuxième journée de prérentrée = 6h) et stages proposés durant les vacances.
Le numérique est donc un véritable enjeu dans le monde de demain.
- Et l'anglais, me direz-vous ? Et l'accompagnement des élèves à BEP ?
Les constellations. 5 groupes de 8 qui auront droit à 6h de français, 6h de maths et 6h en langues ou 6h sur le

sujet des élèves à besoins éducatifs particuliers.

- Et les Arts ? l'EPS ? la musique ?
Pour les T1-T2 au mois de juin.

Il ne reste plus qu'à attendre comment cela sera mis en place.